

## COMPTE-RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 6 MARS 2017

Nombre de Conseillers : 15

Nombre de présents : 13

Nombre d'absents : 2

Nombre de procurations : 2

Nombre de votants : 15

### L'an deux mil dix-sept, et le 6 mars,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent DUBUY, Maire de Charnay.

Date de convocation : 28 février

**Présents** : Laurent DUBUY, Danièle GERMAIN, Philippe DEFER, Françoise PINET, Gérard DONATY, Marie-Claude GERMAIN, Olivier MARS, Valérie COURTIAL, Clément BENOIT, Florence PLUVINAGE, Jean-Pierre VAPILLON, Stéphane HACQUARD, Sandrine ALLATANTE.

**Excusés** : Françoise FLOURENT (ayant donné procuration à Danièle GERMAIN), Pierre-Olivier DOUCHET (ayant donné procuration à Sandrine ALLATANTE)

### **Absent** :

Secrétaire : Valérie COURTIAL

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 6 février 2017.

### **DELIBERATIONS N° 8/2017 : APPROBATION DE LA REPARTITION DES SIEGES POUR LA REPRESENTATIONS DES COMMUNES AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Pour faire suite à la création des Communes Nouvelles du Val d'Oingt et de Porte des Pierres Dorées, le Conseil Communautaire de sa séance du 1<sup>er</sup> février 2017, propose de fixer la représentation des communes comme indiqué dans le tableau ci-dessous, à 65 délégués.

Anse	9	10
Chazay	5	6
Val d'Oingt	5	5
Porte des Pierres Dorées	4	4
Chasselay	4	4
Lozanne	3	3
Pommiers	3	3
Châtillon	3	3
Morancé	2	3
Chessy	2	2
Lucenay	2	2
Civrieux d'Azergues	2	2
Les Chères	2	2
Theizé	1	1
Saint Vérand	1	1
Charnay	1	1
Lachassagne	1	1
Letra	1	1
Marcilly d'Azergues	1	1
Frontenas	1	1
Alix	1	1
Ternand	1	1

*Village au ♥ des pierres dorées*

Légnny	1	1
Marcy	1	1
Bagnols	1	1
Chamelet	1	1
Belmont	1	1
Ambérieux	1	1
Le Breuil	1	1
Saint Jean des Vignes	1	1
Sainte Paule	1	1
Moiré	1	1
	65	68

Les Communes membres de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées doivent délibérer sur cette proposition communautaire.

Etant précisé que dès que la majorité qualifiée des conseils municipaux aura approuvé cette répartition, le Préfet pourra prendre son arrêté, et ainsi le fonctionnement de la Communauté ne sera pas perturbé.

La majorité qualifiée correspond à la moitié des conseils représentant les 2/3 de la population ou les 2/3 des conseils représentant la moitié de la population.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par  
15 voix POUR  
0 voix CONTRE  
0 voix ABSTENTION

Accepte cette modification statutaire.

## **1. VIE LOCALE**

Une nouvelle commission sur le stationnement a été créée, elle s'est réunie le 23 février. La prochaine réunion se déroulera sur le terrain, pour voir si des emplacements intéressants peuvent être mis en place, interdire des lieux de stationnement, voir les rues bouchées par les véhicules, en vue de mettre des marquages au sol. Idée d'installer une zone bleue sur toute la place. Le Maire et les adjoints feront appliquer leur pouvoir de police en verbalisant les contrevenants. Les propositions faites par la commission seront étudiées en conseil municipal pour mise en application ou non.

1-1 Commission culture :  
RAS

1-2 Associations :  
RAS

1-3 Commission Tourisme :  
Rosé Nuit d'été : réunion le 6 mars. La soirée sera organisée le vendredi 7 juillet, avec soit un café-théâtre, soit un cinéma plein air.

Chantier international : Projet de rénovation d'un mur sur la commune pendant 2 semaines, courant juillet 2017.

*Village au ♥ des pierres dorées*

1-4 Commission Agriculture environnement :

RAS

1-5 Commission Artisanat - Commerce :

RAS

1-6 Commission communication :

Site internet : Le site internet fonctionne correctement. Réunion communication le lundi 20/03 à 19h00 pour discuter des modalités de mise à jour du site. Peu d'associations transmettent leurs informations (articles ou évènements) pour intégration dans le site.

Charnay infos : Relecture en cours. Distribution le samedi 18 mars. La récolte des articles est de plus en plus compliquée.

Bulletin intercommunal :

RAS

1-7 Commission travaux :

La commission travaux se déroulera le 9 mars.

Sens interdit chemin Neuf: Les élus ont rencontré quelques administrés, à leur demande, concernant la mise en place du sens interdit. Ils demandent l'étude provisoire du sens interdit avant de l'installer définitivement. Il est rappelé que le projet de sens interdit est envisagé afin de résoudre le problème de sécurité au croisement du Chemin Neuf et de la RD70, mais aussi, et surtout, d'éliminer le risque d'effondrement du Chemin Neuf dans la vigne en dessous. (A noter que plus de 2000€ de travaux d'enrochement ont déjà été engagés au cours des deux derniers exercices pour stabiliser cette voirie)

Réunion voirie à la CCBPD le 9 mars pour la rénovation de la seconde partie du chemin Neuf.

La salle du patrimoine a été repeinte durant les vacances. Un pan de mur sera réservé à l'atelier de Charnay pour exposer les œuvres. L'installation de la salle sera terminée au printemps pour la réouverture de la tour fin juin.

Ascenseur : Il faut choisir le lieu d'implantation de l'ascenseur parmi les propositions faites par l'architecte du Patrimoine. Le dossier devra être soumis aux ABF. Les travaux peuvent être faits en 2 phases (ascenseur en 2017 + réaménagement administratif/salle réunions en 2018)

Il est décidé de demander à l'architecte du Patrimoine 2 insertions du projet en couleur pour les propositions suivantes : dans l'escalier ou sur la façade arrière extérieure. Etude au prochain Conseil.

Jeux du Chevronnet : validation du bureau de contrôle. Les jeux peuvent être utilisés.

Remplacement chaudière : nouvelle rencontre avec le bureau d'étude et la commission travaux. D'ici fin mars, il faudrait lancer les appels d'offres, pour une mise e, œuvre des travaux en juillet.

Accessibilité :

RAS

*Village au ♥ des pierres dorées*

Erosion :

RAS

1-9 Commission appels d'offres :

RAS

1-10 Bibliothèque :

RAS

## **2. FINANCES**

### **Compte au Trésor : 572 552.00 €**

Commission finances se réunira le 14 mars pour la préparation du budget.

## **3. URBANISME :**

Réunion le 27 février

3-1 : Déclarations préalables :

- DP Pierre-Olivier DOUCHET : Pose d'une pompe à chaleur. La DP est accordée
- DP Julien DUCHAUSOY : Remplacement d'une porte de garage (Gris anthracite) et changement piliers bois en piliers béton (enduit identique à la maison). La DP est accordée
- DP Christian ALBEROLA : Pose d'un portail (gris Lépus) La DP est accordée.
- DP Alexandre LAMBERT : Construction d'une piscine (liner gris). La DP est accordée.
- DP Dominique LAGARDETTE : réfection de toiture (tuiles Oméga 10 rouge vieilli) La DP est accordée.
- DP René GRANGE : Installation panneaux photovoltaïques sur la totalité du toit. La DP est accordée.
- DP Jérôme DE BENEDITTIS : Changement de fenêtres et installation de volet. Demande de pièces complémentaires pour précision coloris des fenêtres.
- DP Jérôme DE BENEDITTIS : Changement de rambarde de terrasse et suppression d'un escalier d'accès. Demande de pièces complémentaires pour aspect visuel de la rambarde ne correspondant pas à la réalité.

3-2 : Permis de Construire :

- PC Jean-Marc FAURE : Construction d'une maison d'habitation, accord ABF. Le PC est refusé : mur de clôture d'1m60, façade enduits gris non autorisés.
- PC Jean-Pierre POYET : Construction hangar agricole 170m<sup>2</sup> accolé à la maison d'habitation. Le PC est refusé : pente de toiture non conforme + toiture de plaque fibro refusée.

3-3 : Droit de préemption :

RAS

## **4. VIE SOCIALE**

4-1 Petite-enfance :

Organisation par la CCBPD de la Nuit de l'eau le 18 mars au centre Aquazergues.

Organisation par la CCBPD de la « Journée sur l'autorité et l'enfant » au domaine des communes le 1<sup>er</sup> avril.

4-2 Ecole :

*Village au ♥ des pierres dorées*

Projet de tracé de marelle dans l'école. Jeu des petits à changer.

Une réunion a été fixée au sujet des TAP avec parents/animateurs/élus. Il était prévu de faire un spectacle sur le thème des dinosaures lors de la kermesse, puisque l'école n'avait prévu aucun spectacle. Problèmes de coordination avec l'école, qui organise finalement un spectacle le 4 juillet, ainsi que le changement d'organisation de la récréation de l'après-midi, qui ne permet plus aux enfants d'avoir une pause entre l'école et les TAP. Une meilleure organisation et communication est à mettre en place.

Conseil d'école le 16 mars. Réunion des parents d'élèves le 7 mars.

#### 4-3 C.C.A.S.- Personnes âgées :

Repas des séniors le 6 mai.

Distribution d'un questionnaire aux personnes de plus de 60 ans, sur le projet de construction d'une maison d'accueil (M.A.R.P.A) sur le canton du Bois d'Oingt.

4-4 Agenda 21 : Réunion à Châtillon sur le désherbage : Interdiction d'utiliser des produits à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (cimetièrre y compris). Présentation de matériel de désherbage (brulage, brosse ou mécanique). Les brosses dégradent les voiries et les murs. L'idée est de faire le désherbage au rotofil. Il faudra mettre en place des plans de désherbage.

Il était envisagé de faire une réunion publique le 5 mai pour l'agenda 21. L'idée est de faire une réunion publique plus élargie pour informer la population sur le thème du « bien vivre » à Charnay où seront abordés: le désherbage, accessibilité château/ascenseur, tri des déchets, réfection des murets, travaux d'aménagement du centre bourg, sécurité et stationnement et le projet de la Commune Nouvelle.

#### 4-5 Conseil Municipal d'Enfants :

En partenariat avec l'association Weebellule mise en place d'un troc jeux le 12 mars de 10h à 12h

## **5. INTERCOMMUNALITE**

### 5.1 SIEVA :

Réunion le 10 mars pour le débat d'orientation budgétaire

5.2 SIVU DE LA PRAY : La gestion des eaux pluviales est reprise par le SIVU de la Pray. Une enquête publique sur les réseaux d'eau pluviale s'est déroulée du 6 février au 6 mars.

A ce jour, il reste 2 points noirs sur la Commune qui ne sont pas en conformité au niveau du SPANC (assainissement non collectif) Ceci relevant du pouvoir de police du Maire, une lettre recommandée avec AR sera envoyée aux contrevenants.

### 5.3 SYDER :

Réunion le 24/02

### 5.4 Office du tourisme :

RAS

### 5.5 Communauté de Communes :

RAS

5.6 Espace Pierres Folles : AG le 10 février. Record de fréquentation pour les entrées au musée (17000 visiteurs en 2016) mais environ 4000€ de déficit. La vente de pierres est en baisse, charges de personnel importantes, et les entrées ne couvrent pas les charges.

*Village au ♥ des pierres dorées*

5.7 Syndicat Rhodanien du Câble (SRDC) : Il est prévu l'équipement du département du Rhône en fibre optique. L'opérateur (Orange) va déployer la fibre optique dans 170 communes (sur 221 communes dans le Rhône) L'installation de la fibre arrivera sur un tableau par lotissement ou hameau. Les boîtiers sont raccordables ensuite à n'importe quel opérateur. Pour les 51 autres communes restantes, dont Charnay fait partie: le SRDC prendra en charge le raccordement, puis fera un appel d'offres. D'ici 2020, les 51 communes restantes seront équipées en fibre optique.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

- Courrier d'Alain MARTINET, Maire de Chazay qui informe avoir signé le permis de construire de la caserne des pompiers.
- Courrier d'accord de M. BERTHET s'agissant des termes de l'échange de parcelle au prix de 3000€. La procédure d'enquête publique sera mise en place prochainement.
- En date du mardi 7 février 2017 se sont réunis les Maires des communes suivantes: Chazay d'Azergues, Morancé, Civrieux d'Azergues, Marcilly d'Azergues, Les Chères, Chasselay, Belmont d'Azergues et Charnay. L'objet de cette réunion a été d'évoquer les fusions de ces communes dans le cadre de la "Loi NOTRe". A ce stade, le Conseil Municipal de Charnay n'a pas eu l'occasion de débattre de l'opportunité d'un tel rapprochement à court, moyen ou long terme. Une prochaine réunion avec ces communes réunissant les Maires devrait se tenir le 21 juin à 19h00, après avoir fait un état des lieux de chacune des communes.

**PROCHAIN CONSEIL LUNDI 3 AVRIL à 20h00**

*Village au ♥ des pierres dorées*